



HAL
open science

Libertés économiques et faiblesse structurelle de la croissance française

François Facchini

► **To cite this version:**

François Facchini. Libertés économiques et faiblesse structurelle de la croissance française. *Revue Sociétal*, 2008, 61, pp.77-90. hal-00493724

HAL Id: hal-00493724

<https://hal.science/hal-00493724>

Submitted on 21 Jun 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Libertés économiques et faiblesse structurelle de la croissance française

François Facchini

Cet article réinterprète les débats autour des causes de la faiblesse structurelle de la croissance française à partir des travaux récents de la science économique sur les indices de liberté économique par pays. Le modèle français de croissance peine parce qu'il se caractérise par une libéralisation sans désétatisation, autrement dit sans baisse des dépenses publiques. La France a réussi son intégration monétaire et commerciale grâce à l'Europe, mais échoue à réformer son mode de gouvernance. Cela l'empêche de se placer sur sa frontière des possibilités de production la plus haute.

La fourchette de prévision de la croissance française entre 1,7% et 2% pour 2008 n'est pas étonnante, car la faiblesse de la croissance en France est structurelle. La croissance française est faible dans l'absolu, relativement à ce qu'elle a été durant les années soixante, soixante dix et relativement à la croissance des pays de l'OCDE, et des Etats-Unis en particulier. Miotti et Sachwald (2005)¹ montrent très bien l'écart de croissance entre la France et les Etats-Unis. Après avoir été favorable à la France jusqu'au milieu des années soixante, cet écart lui est depuis devenu très défavorable. L'article de Gilles Saint-Paul (2003)² et l'ensemble de la littérature sur le déclin français ont affiné cette observation. Entre 1970 et 1980, la France se plaçait au quatorzième rang des pays de l'OCDE, avec un taux de croissance de 3% en moyenne³. Elle se plaçait au seizième rang entre 1980 et 1990 avec un taux de croissance moyen de 1,9% puis au 18^e rang entre 1990 et 2000 avec un taux de croissance moyen par tête de 1,3%. La croissance française n'est donc pas simplement faible par rapport aux pays non européens (Etats-Unis, Asie du Sud-Est ou Chine). Elle est aussi faible relativement à des pays comme l'Irlande, l'Espagne ou la Grande-Bretagne.

Pour expliquer cette faiblesse structurelle de la croissance on pourrait mobiliser la théorie de l'entrepreneur. Reynolds, Hay et Camp (1999)⁴ ont montré qu'un tiers des différentiels de taux de croissance entre les pays peut s'expliquer par des différentiels d'activité des entrepreneurs. Zacharakis, Bygrave et Sheperd (2000)⁵ estiment que l'activité des entrepreneurs explique approximativement la moitié des différences de croissance du PIB des 16 pays les plus riches de l'OCDE. L'entrepreneur est le génie de la croissance et du progrès économique (Facchini 2007a)⁶. La France a vu faiblir conjointement sa croissance et son niveau de *self-employment*. Ce qui permettrait d'expliquer la faiblesse de sa croissance par le peu d'intérêt des français pour l'activité entrepreneuriale (Henriquez, Verheul, van der Knaap et Bischoff 2001)⁷.

On sait aussi que la faiblesse de l'activité productive des entrepreneurs dans un pays s'explique par la qualité de ses institutions. Il y a des institutions qui favorisent la recherche de rente et d'autres qui sont

¹ Miotti L. et Sachwald F. (2005), « La croissance française 1950 – 2030, le défi de l'innovation », IFRI, La documentation française, seconde édition.

² Saint-Paul G. (2003), « Le déclin économique de la France », *Commentaire*, n°104, hiver, pp.817 et suiv. Si on utilise le taux de croissance moyen du PIB par tête on constate qu'entre 1970 et 1980, la France se place au quatorzième rang des pays de l'OCDE, avec un taux de croissance moyen de 3% ; entre 1980 et 1990, elle tombe au seizième rang, avec 1,9% de croissance. Entre 1990 et 2000, elle perd deux places avec 1,3% de croissance moyenne. Voir Tableau 1 et 2.

³ Artus P. (2002), « La France à l'heure de la mondialisation. Le déclin de la France, mythe ou réalité », Cahiers Français, *Vingt ans de transformation de l'économie française*, n°311.

⁴ Reynolds P.D., Hay, M.H. and camp S.M. (1999), *Global Entrepreneurship Monitor*, Kansas City: Kaufman Center for Entrepreneurial Leadership.

⁵ Zacharis A., Bygrave L.W. and Sheperd D.A. (2000), *Global Entrepreneurship Monitor*, Kansas City: Kaufman Center for Entrepreneurial Leadership.

⁶ Facchini F. (2007a), « Entrepreneur et croissance économique : développements récents », *Revue d'Economie Industrielle*, n°119, n°3, 3^e trimestre, pp.55 – 84.

⁷ Henriquez C., Verheul I., van der Knaap I. and Bischoff C. (2001), "Determinants of Entrepreneurship in France: Policies, Institutions and Culture", ISSN 01-04, august, disponible sur internet, Institute for Development Strategies.

plutôt favorables à la recherche de profit (Sobel et al. 2007)⁸. La faiblesse de la croissance s'explique, alors, par la mauvaise qualité des institutions, de la gouvernance. La France⁹ rencontrerait, dans cette perspective, les mêmes problèmes que la Suède (Lindbeck 1995)¹⁰. La faiblesse structurelle de la croissance s'expliquerait par des défaillances institutionnelles et plus particulièrement par un manque de liberté économique. Dans le dernier rapport 2008 de la fondation *heritage*¹¹ la France se place au 48^o rang de l'index mondial et au 25^o rang sur les 41 pays européens (Roberts et Kim 2008, p.61)¹².

Selon cet indicateur la France en 2008 est à 65,4 pourcent libre. Ce qui est important c'est que ce taux n'a pas tellement évolué depuis 1995. L'interventionnisme a même plutôt augmenté entre 1995 et 2000. Depuis cette date on est revenu à des politiques plus libérales. La France libéralise un peu et moins que les autres pays de l'union européenne qui ont les plus forts taux de croissance, comme l'Irlande, le Royaume Uni ou l'Espagne. L'Irlande en 1995 avait un indice à peu près équivalent à celui de la France. En 2008, en revanche, son économie est à 82,4 pourcent libre. La libéralisation de son économie lui a permis d'avoir sur la décennie 1990 – 2000 un taux de croissance moyen de 7,6 contre 1,3 pour la France (Source : OCDE 2007). On sait, par ailleurs, que ces indices de liberté économique sont positivement et significativement corrélés aux taux de croissance¹³. La faiblesse de la croissance française s'expliquerait, dans cette perspective, par une défaillance institutionnelle, autrement dit une augmentation des indices de liberté économique pas assez rapide par rapport aux autres pays engagés dans la concurrence mondiale.

L'objet de cet article est de regarder l'évolution de certaines variables utilisées dans le calcul de ces indices pour cibler la nature des réformes qui permettraient à la France d'améliorer la qualité de ses institutions et de se placer sur sa frontière de possibilité de production la plus haute. Les indices de liberté économique de la fondation *heritage* sont utilisés. Cette fondation propose un indice de liberté économique fondé sur la collecte de cinquante variables indépendantes classées dans dix catégories. Chaque catégorie mesure un type de liberté : liberté des affaires, libre échange, liberté fiscale, taille du gouvernement, liberté monétaire (stabilité et contrôle des prix), liberté d'investir, liberté financière, droit de propriété (sécurité), niveau de corruption et liberté des contrats en matière de travail. Il n'est pas possible de traiter de tous ces types de liberté dans cet article. Seuls trois types de liberté vont être étudiés : les libertés du gouvernement, le libre échange et les libertés monétaires. Le libre échange (*free trade*) et la liberté monétaire ont été choisis parce qu'ils relèvent de la politique européenne. Il s'agit de montrer qu'en ce domaine la France et les pays européens sont plutôt libéraux. Les mesures proposées par cette fondation estiment que les européens sont à 86% libre d'échanger avec l'étranger et que l'impôt d'inflation a pratiquement disparu. La première section de cet article montre pourquoi cette évolution a été favorable à la croissance européenne et française. L'origine de la faible croissance de la France n'est pas là. La liberté du gouvernement relève, en revanche, du choix souverain des Etats. Cette liberté a été protégée lors de la signature de l'acte unique de 1986 qui a refusé de remettre en cause la liberté fiscale des Etats. Sur cette dimension des politiques publiques les différences entre les Etats européens sont beaucoup plus importantes. C'est, aussi, en ce domaine que la France fait ses plus mauvais scores. Il est soutenu, sur cette base, que l'un des objectifs prioritaires de la France doit être de réduire les libertés de son gouvernement et d'augmenter par effet de transfert les libertés des citoyens.

⁸ Sobel R.S., Clark J.R. and Lee D.R. (2007), « Freedom, Barriers to Entry, Entrepreneurship, and Economic Progress », *Review of Austrian Economics*, Volume 20, Number 4, pp.221 – 236.

⁹ Merritt Giles (1985, 4, 5 et 6 janvier, in *Herald Tribune*), « Europe's Decline : What Illness, What Cure ? » et « Europe's Good Old Ways Aren't the Way Forward ».

¹⁰ Lindbeck A. (1995), « Hazardous Welfare-State Dynamics », *American Economic Review* 85, May, pp.9 – 15.

¹¹ Index disponible en ligne sur le site suivant : www.heritage.org

¹² www.heritage.org, voir le rapport et le chapitre 5 écrit par Roberts J.M. and Kim A.B. (2008) intitulé « Economic Freedom in Five Regions ».

¹³ Gwartney J.D., Lawson R.A., and Holcombe R.G. (1999), « Economic Freedom and the Environment for Economic Growth », *Journal of Institutional and Theoretical Economics*, 155 (4), pp.1-21.

I INFLATION, PROTECTIONNISME ET CROISSANCE : LES BIENFAITS DE LA CONSTRUCTION EUROPEENNE

Les sciences économiques disposent, aujourd'hui, de deux grands index de liberté économique: l'index de la fondation *heritage* et l'index du *fraser institute*¹⁴. Ici nous utilisons l'index de la fondation *heritage*. Les deux index proposent des classements relativement similaires¹⁵. Parmi les dix libertés listées par la fondation *heritage* pour construire son indice il y a les libertés monétaires et le libre commerce. L'objectif de cette section est de montrer que c'est l'Europe qui fixe le niveau de ces libertés et que ces libertés sont favorables à sa croissance. Des arguments empiriques et théoriques sont, ensuite, avancés pour soutenir ces positions.

INTEGRATION EUROPEENNE ET INDICES DE LIBERTE ECONOMIQUE

Pour évaluer l'effet de l'intégration européenne sur les politiques publiques et plus précisément le respect des libertés économiques dans chaque Etat nation il est possible de reprendre la décomposition des indices de liberté proposés par la fondation *heritage* et de calculer pour chaque type de liberté un coefficient de variation, c'est-à-dire un rapport entre l'écart type et la moyenne. Plus ce coefficient est élevé et plus il y a de différences d'un pays à l'autre sur le type de liberté mesuré par l'indice. La France a un score en 2008 de 65.4. Avec ce score elle est au 18^e rang parmi les 27 pays de l'Union européenne. Les cinq pays qui respectent le plus les libertés économiques sont l'Irlande, le Royaume-Uni, le Danemark et l'Estonie. L'Italie, le Portugal, la Grèce, en revanche, sont derrière la France.

Tableau 1 : Décomposition de l'index de liberté de la fondation *heritage* (rapport 2008) pour les douze pays de la zone euro. Sources : voir page par pays (*index of economic freedom*). LCE (liberté de créer son affaire), LE (libre échange), LF (liberté fiscale), LG (taille du gouvernement), LM (liberté monétaire), LI (liberté d'investissement), LFI (Liberté financière), DP (sécurité des droits de propriété), C (corruption) et LT (liberté de contracter sur le marché du travail).

Pays (classement 2008)	LCE %	LE %	LF %	LG %	LM %	LI %	LFI %	DP %	C %	LT %
Irlande (3)	92.2	86	40.1	64.5	84.9	90	90	90	74	80.4
Pays Bas (13)	88	86	51.6	38.2	86.9	90	90	90	87	60.5
Luxembourg (15)	76.9	86	65.4	44.8	79.8	90	80	90	86	53.1
Finlande (16)	95.2	86	64.3	29.1	88.5	70	80	90	96	48.8
Belgique (20)	93.7	86	43.9	17.9	80.4	90	80	80	73	64.9
Allemagne (23)	88.9	86	58.4	34	81.4	80	60	90	80	52.8
Autriche (30)	80.6	86	51.2	25.3	81.4	70	70	90	86	59.2
Espagne (31)	77.5	86	54.5	56.2	78.1	70	80	70	68	56.7
France (48)	87.1	81	53.2	13.2	81.2	60	70	70	74	63.8
Portugal (53)	79.6	86	61.3	32.6	79.4	70	50	70	66	48
Italie (64)	76.8	81	54.3	29.4	80.6	70	60	50	49	73.5
Grèce (80)	69.5	81	65.6	57.8	78.5	50	50	50	44	54.3
Moyenne	83.83	84.75	55.32	36.92	81.76	75.00	71.67	77.50	73.58	59.67
Coefficient de variation	0.10	0.03	0.15	0.43	0.04	0.18	0.20	0.20	0.21	0.16

Le tableau 1 donne les indices calculés par la fondation *heritage* pour tous les pays de la zone euro. La dernière ligne du tableau présente les valeurs du coefficient de variation entre les pays de la zone euro pour l'année 2008. Il ne faut pas évidemment sacraliser la valeur de ces chiffres. Il faut les prendre comme des approximations capables de donner des tendances. Il montre clairement l'effet de l'intégration européenne sur la garantie des libertés économiques dans chaque pays de l'union et en France en particulier. Le coefficient de variation est le plus faible pour le libre échange et les libertés

¹⁴ Le *fraser institute* est une organisation indépendante localisée à Vancouver. www.fraserinstitute.ca

¹⁵ Voir le numéro spécial de *European Journal of Political Economy*, vol.19 (2003), pp.395 – 403.

monétaires. Cela traduit parfaitement l'effet de l'intégration commerciale exercée par la construction d'un marché unique (LE, 0.03 Tableau 1) et l'effet de l'intégration monétaire (LM, 0.04 Tableau 1). A l'inverse, on constate que les libertés face au gouvernement (LG, 0.43 Tableau 1) ont un coefficient très élevé. Cela signifie que la souveraineté des Etats reste importante sur les questions budgétaires (dépenses publiques notamment) et dans une moindre mesure fiscale (LF, 0.15 Tableau 1). La liberté de contracter librement sur le marché du travail (LT, 0.16 Tableau 1) n'a pas un coefficient de variation très fort. La France en ce domaine n'est pas l'un des pays où la liberté contractuelle est la plus contrainte. Elle se place au 4^e rang des pays de la zone euro derrière l'Irlande, l'Italie, et la Belgique. Cela rappelle opportunément que la principale raison du haut taux de chômage en France n'est pas nécessairement la rigidité du marché du travail et/ou le manque de liberté de créer son affaire qui est mesuré par l'indice LCE. La question du chômage n'est pas le thème de notre article, mais est présente en creux *via* la loi d'*Okun* qui lie négativement le taux de chômage au taux de croissance (plus de croissance signifie moins de chômage sous certaines conditions) et *via* la qualité des institutions. Les institutions favorisent la recherche de rentes publiques (entrepreneur politique) ou la recherche de profit (entrepreneur de marché). La grande liberté du gouvernement en France tend à augmenter le rendement net des investissements en recherche de rente. Elle est en ce sens défavorable à l'activité productive des entrepreneurs.

RESPECT DES LIBERTES MONETAIRES : INFLATION ET CROISSANCE

L'indice de liberté monétaire est mesuré à partir de données sur la stabilité des prix et l'existence ou non de politiques de contrôle des prix. L'inflation est une variable déterminante du niveau de liberté monétaire. La France a eu entre 1993 et 2000 des taux d'inflation inférieurs à 2%¹⁶. Les politiques du franc fort puis de l'euro fort se sont l'une après l'autre mises au service de cet objectif constitutionnel de stabilité des prix. L'objectif de cette section est de montrer qu'il serait erroné de vouloir revenir à des politiques monétaires expansionnistes pour favoriser la croissance¹⁷. Il s'agit de rappeler les coûts de l'inflation.

L'inflation agit négativement sur la croissance parce qu'elle agit comme un impôt. Elle est dans la tradition ouverte par Mises¹⁸ essentiellement un phénomène politique. Elle trouve sa cause dans la création monétaire artificielle promue par les Etats. Le seul objectif de l'inflation est d'être un impôt déguisé. Grâce à la création monétaire le gouvernement s'octroie une plus grande part des ressources sociales sans le dire¹⁹. La taxe d'inflation baisse la valeur de la monnaie. Il faut plus d'argent pour acheter la même quantité de bien. Cela rogne sur le surplus du consommateur et fait apparaître une perte sociale sèche. Cela augmente aussi les coûts de transaction bancaires en obligeant les individus à multiplier les aller et retour à la banque pour avoir des liquidités. Cela a aussi un effet redistributif. L'Etat, grâce à l'impôt d'inflation, transfère de la richesse d'un groupe à l'autre (Alchian et Kessel 1959)²⁰. Il peut ainsi favoriser les débiteurs et défavoriser les crédateurs. Il dévalorise le capital des uns et valorise le capital des autres. Il faut pour que ce coût de l'inflation apparaisse que les prêteurs n'anticipent pas l'inflation, car sinon ils se couvrent contre ce risque. L'inflation fait, enfin, supporter un coût aux producteurs. La valse des prix ou le temps passé pour ajuster les prix, faire l'inventaire ou reprogrammer les ordinateurs est un des coûts de l'inflation.

A ces coûts directs s'ajoute des coûts indirects, autrement dit l'effet de la hausse du niveau général des prix sur la hiérarchie des prix relatifs et *in fine* le calcul économique des agents (Dowd 1996 Chapitre

¹⁶ Voir le graphique 'L'inflation en France depuis 1955', Source: <http://inflation.free/graph.php>

¹⁷ Un économiste comme J.P. Fitoussi déplorait, par exemple, le faible niveau d'inflation imposé par l'UE. Plus d'inflation permettrait de financer la dette. Fitoussi J.P. (2003), Dossier Perspectives pour 2003 – 2004. Débat, Revue de l'OFCE, 85, 2, pp.119-208.

¹⁸ Mises L. (1932, 1980, p.468), *Theory of Money and Credit*, Indianapolis, Liberty Fund.

¹⁹ Friedman M. (1960), *A program for monetary stability*. New York: Fordham University Press.

²⁰ Alchian A.A. and Kessel R.A. (1959, 1977), « Redistribution of Wealth Through Inflation », reprinted in Alchian A. (ed), *Economic Force at Work*, Indianapolis: Liberty Press.

15)²¹. L'effet de l'inflation sur la hiérarchie des prix relatifs s'explique par les coûts de l'ajustement. Tous les prix ne s'ajustent pas tous au même moment parce que les acteurs ne le décident pas tous en même temps. Il s'explique aussi par le fait qu'il est difficile pour un producteur de pain de savoir si l'augmentation est générale ou simplement localisée sur son marché. Une erreur d'appréciation conduit sur le court et moyen terme à un ajustement des prix imparfait qui favorise une augmentation plus rapide des prix de certains biens. Tous ces coûts de l'inflation expliquent que la théorie économique prévoit que de hauts niveaux d'inflation nuisent à la croissance de la production et plus généralement au bien être social. Restreindre la liberté des individus *via* l'impôt d'inflation a donc un coût en terme de croissance.

D'un point de vue empirique les résultats des études ont longtemps été incertains. Les Etats-Unis, par exemple, ont eu de la croissance en période de forte inflation et de déflation. Depuis le milieu des années quatre vingt, pourtant, les travaux des économètres ont commencé à converger et à soutenir que l'inflation était significativement et négativement corrélée à la croissance économique. Il est, désormais, admis, qu'une forte variabilité des taux d'inflation est encore plus néfaste à la croissance. C'est l'écart du taux d'inflation à son niveau moyen qui est le plus mauvais pour la prospérité d'un pays. Grimes, par exemple, sur 21 pays et une période d'observation de 27 ans trouve qu'une augmentation du taux d'inflation comprise entre un taux de 0% et 9% par année réduit le taux annuel de croissance d'environ un point (Gylfason et Herbertsson 2001, p.406)²². Barro (2000, p.108, 1997) constate sur la période 1960 – 1990 et un échantillon de 100 pays que l'inflation a un petit effet négatif sur la croissance. Une augmentation moyenne de 10 points d'inflation provoque une baisse du taux de croissance de 0,2 à 0,3 points de croissance par an.

Ces travaux minimisent, cependant, par construction les coûts de l'inflation, car le niveau du PIB n'est pas indépendant du niveau d'inflation. Le PIB comptabilise l'ensemble des activités humaines. Il comptabilise, par exemple, le temps de travail de l'ouvrier qui a changé les étiquettes de prix et fait l'inventaire pour ajuster les prix du fait de l'inflation. Ces heures de travail auraient sans doute été affectées à la production de biens pour les consommateurs. Cela signifie que le coût de l'inflation participe à l'évaluation du PIB produit par la comptabilité nationale. Mais au lieu d'agir négativement sur la valeur du PIB, le coût de l'inflation est comptabilisé positivement puisque l'activité du salarié est traitée comme un acte productif. L'économie quantitative surestime le niveau du PIB et sous estime mécaniquement le coût de l'inflation en terme de points de croissance. L'effet de l'inflation sur la croissance serait d'autant plus important que l'on arriverait à retrancher les effets comptables de l'inflation sur le niveau du PIB. La comptabilité nationale a donc le tort de rendre équivalente les dépenses engagées pour corriger les erreurs du gouvernement comme une trop grande création monétaire et les dépenses de recherche de profit (Wagner 1980, p.31)²³. Lutter contre une hausse d'origine monétaire du niveau général des prix est donc un objectif souhaitable pour soutenir la croissance.

LIBRE ECHANGE : PROTECTIONISME ET CROISSANCE

L'indice de libre échange mesure la liberté d'échanger avec l'étranger. Il prend en compte l'ensemble des barrières tarifaires et non tarifaires de chaque pays et de la zone européenne en général. L'effet du libre échange sur la croissance est un thème central des sciences économiques. Depuis 1946 la France

²¹ Dowd K. (1996), *Competition and Finance : A New Interpretation of Financial and Monetary Economics*, London : MacMillan, cite par Horwitz S. (2003, p.79), "The Costs of Inflation Revisited", *The Review of Austrian Economics*, 16, (1), pp.77 – 95.

²² Gylfason T. and Herbertsson T.T. (2001), "Does inflation matter for growth?", *Japan and the World Economy*, 13, pp.405 – 428.

²³ Wagner R.E. (1980), "Boom and Bust: The Political Economy of Economic Disorder", *Journal of Libertarian Studies*, (4), pp.1 – 37.

a plutôt choisi de libéraliser ses échanges avec l'étranger (Asselain et Blancheton 2006, p.11)²⁴. On pourrait vouloir attribuer la faiblesse structurelle de la croissance de la France à cette politique d'intégration commerciale, mais ni la théorie économique ni les faits ne confortent cette position.

Depuis Ricardo, en effet, l'économie internationale soutient que la spécialisation et l'exploitation des avantages comparatifs sont favorables à la croissance économique. Tous les pays ont avantage à participer à l'échange parce qu'ils ont tous intérêts à se spécialiser dans les productions où, comparativement aux autres pays, leurs avantages seraient plus élevés. Ce résultat de la théorie ricardienne a été précisé, amendé²⁵ et globalement confirmé par les travaux empiriques et notamment ceux de J. Sachs et A. Warner²⁶. Ces deux auteurs montrent, sur la période 1970 – 1995, que tous les pays ouverts ont connu une croissance supérieure à celle des pays fermés. Les pays émergents ouverts ont connu une croissance de 4,5% l'an, contre seulement 0,7% pour les pays fermés. Cela signifie que l'ouverture permet le rattrapage et la convergence des niveaux de développement. En 2000, cependant, Rodriguez et Rodrik²⁷ ont soutenu que ce résultat n'était pas robuste. Ils ont critiqué l'indicateur d'ouverture utilisé ainsi que la période de référence étudiée. Ils ont inspiré un certain nombre de travaux dont l'objectif principal était de reconstruire des indices d'ouverture plus performants. En 2003, Wacziarg et Welch²⁸ proposent de reconstituer la base de Sachs et Warner afin -1- de répondre aux critiques qui lui ont été adressées, -2- de l'actualiser et -3- de placer les résultats de la libéralisation dans une dynamique temporelle. Cela leur a permis de comparer les taux de croissance dans chaque pays avant et après la libéralisation. Ils ont, sur ces nouvelles bases, retrouvé la thèse libre échangiste de Sachs. Leur résultat est fondé sur une base incluant les 118 pays de la base de Sachs et Warner auxquels ils ont ajouté 23 pays d'Europe centrale et orientale. Leur période d'observation est 1950 – 1998. En allongeant la période d'observation ils se donnent les moyens de proposer un résultat plus robuste.

Le graphique 4 extrait de ce travail montre qu'il y a généralement après la libéralisation une plus forte croissance. L'année T est l'année de la libéralisation pour les pays de la base. Ensuite, ils calculent la moyenne mobile 20 ans avant la libéralisation et 20 ans après et comparent les taux de croissance dans chaque contexte. Conscient de l'hétérogénéité des moments de la libéralisation entre les pays, ils estiment cependant que ce graphique et l'ensemble des résultats qu'ils proposent attestent des effets favorables de la libéralisation sur la prospérité économique d'une nation. Ils montrent que pour la période 1950 – 1998 les pays qui ont libéralisé leur régime commercial ont en moyenne augmenter leur taux de croissance de plus de 1,5 points de pourcentage par rapport à la croissance qu'ils connaissaient avant la libéralisation. Ils confirment, ensuite, l'effet positif de la libéralisation sur le taux d'investissement et en concluent que c'est par l'investissement que le libre échange favorise la croissance.

Ce résultat général ne doit pas, néanmoins, masquer des différences nationales importantes. Wacziarg et Welch montrent, en effet, que les conséquences de la libéralisation diffèrent selon les pays. Globalement les études au cas par cas confirment le principe libre échangiste. Les politiques de libéralisation à Taïwan (1963), en Corée (1968), au Chili (1976) ou en Indonésie (1970) ont été couronnées de succès. En revanche, dans certains pays, la réforme du régime commercial n'a pas conduit à une hausse de la croissance, mais à une baisse. C'est le cas en Israël, en Hongrie, ou au Botswana (13 pays sur les 24 étudiés). Généralement, cela s'explique par le fait que la libéralisation a

²⁴ Asselain J.-C. et Blancheton B. (2006, p.11), « L'ouverture internationale en perspective historique. Statut analytique du coefficient d'ouverture et application au cas de la France », Cahier du GRES n°2006 -09, Université de Bordeaux 4.

²⁵ Pour une introduction voir Phan D.L. (1995, p.18-19), « Les théories du commerce international. L'état actuel des connaissances et controverses », *Economie rurale*, 226, mars-avril, pp.18-23.

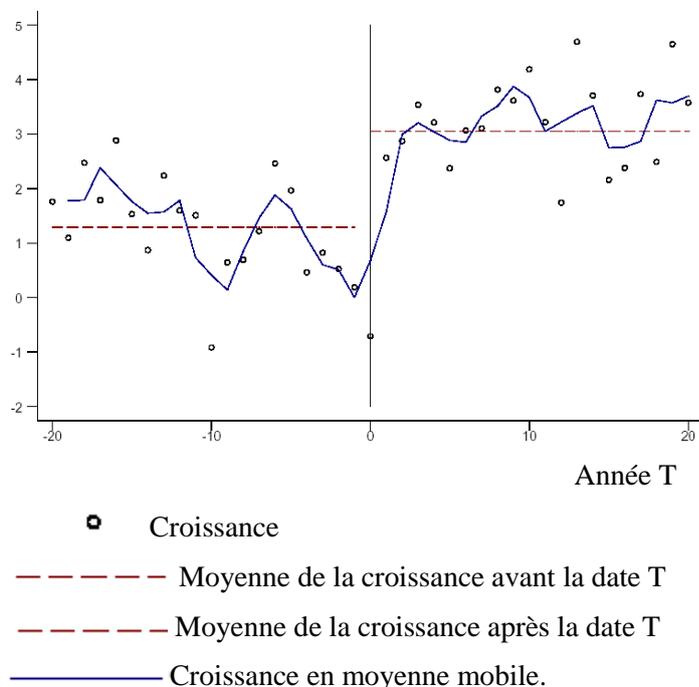
²⁶ Sachs J. and Warner A., (1995), « Economic reform and the process of global integration », *Brookings paper on economic activity*, 1, pp.1-118.

²⁷ Rodrik D. and Rodriguez F. (2000), « Trade Policy and Economic Growth: A Skeptics Guide to the Cross-National Evidence », in Ben Bernanke and Kenneth Rogoff, eds, *NBER Macroeconomics Annual 2000*, Cambridge: MIT Press.

²⁸ Wacziarg R. and Welch Karen Horn (2003), « Trade Liberalization and Growth: New Evidence », *NBER Working Paper Series*, December.

été accompagnée par des politiques macroéconomiques et de régulation des marchés plutôt défavorables à la croissance. Cela s'explique aussi par l'instabilité politique de certains pays. Les pays où la politique de libéralisation a eu le moins d'effets sont des pays instables politiquement comme Israël, la Colombie ou les Philippines.

Graphique 4 : Croissance et libéralisation (141 pays, 1950 -1998), Source : Wacziarg et Welch (2003).



Il n'est pas possible, pour ces raisons, d'expliquer la faible croissance de la France par les politiques d'intégration monétaire et commerciale. Au regard de ces résultats la France devrait, au contraire, plutôt s'engager dans des politiques favorables à la levée des barrières tarifaires et non tarifaires à l'échange. Ouvrir des négociations pour démanteler la politique agricole commune en 2013 serait, dans cette perspective, un signal qui faciliterait les négociations à l'organisation mondiale du commerce.

II LIBERTES DU GOUVERNEMENT ET FAIBLESSE DE LA CROISSANCE

Le tableau 1 indique clairement que la liberté du gouvernement (*freedom of government*) différencie fortement les Etats de la zone euro entre eux. L'index de liberté économique définit la liberté du gouvernement essentiellement à partir du niveau des dépenses du gouvernement en pourcentage. Les dépenses du gouvernement se composent des dépenses de consommation et des dépenses de transfert. Un gouvernement n'a aucune liberté si ses dépenses sont nulles. Le niveau des dépenses publiques influe, tout d'abord, sur l'impôt et le montant des revenus sur lequel l'individu pourra effectivement faire des choix non contraints par une organisation publique (Etat central, collectivité locale et administrations de sécurité sociale). Sur un revenu de 100 euros l'individu peut disposer librement de 90 ou de 10. Le niveau des dépenses publiques a, aussi, un effet sur les choix de consommation. L'Etat peut choisir d'affecter les euros prélevés au financement de biens que l'individu aurait acheté ou consommé ou non. La liberté du gouvernement joue ainsi à la fois sur la liberté de choix des individus en amputant le revenu monétaire et en choisissant à sa place la nature des biens qui seront produits. La liberté du gouvernement substitue à l'affectation par les prix une allocation politique des ressources rares.

Le score de chaque pays en matière de liberté du gouvernement est calculé à partir d'une fonction de coût non linéaire et de forme quadratique du type $GE_i = 100 - \alpha(DP_i)^2$ avec GE_i la liberté du

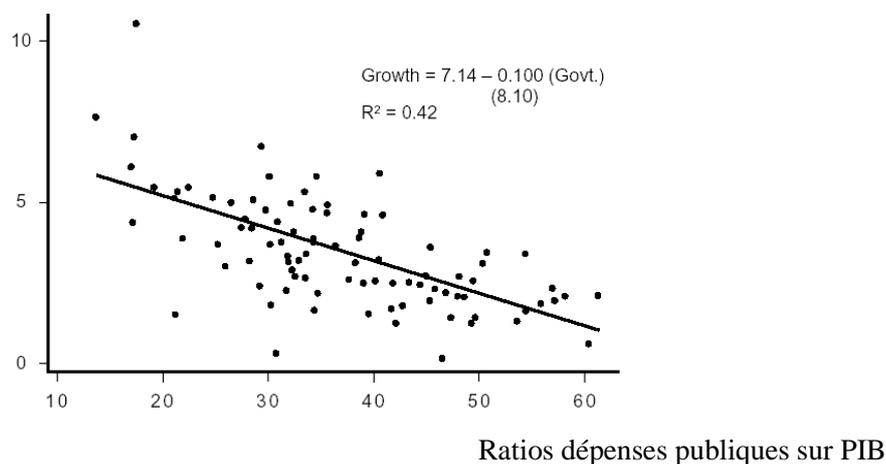
gouvernement du pays i , et DP_i le ratio dépenses publiques sur produit intérieur brut (%), et α un coefficient de contrôle pour les variations entre les scores (0,03). Ce qui fait pour la France par exemple $GE_f = 100 - 0,03(53,8)^2 = 13,16$. Le fait de mettre le % des dépenses du gouvernement au carré accentue les différences entre les pays. Le calcul du score de la Belgique le montre bien $GE_b = 100 - 0,03(52,3)^2 = 17,94$. La formule de calcul des scores de la liberté des gouvernements accentue donc les différences entre les pays. Le tableau 1 indique que la France est le pays de la zone euro qui a le score le plus faible. Les autorités politiques par leurs choix ont réduit les libertés des citoyens et accrus mécaniquement leurs libertés. La liberté des gouvernements en France est très grande relativement aux autres pays de la zone euro sachant que la zone euro est déjà plutôt favorable à la restriction des libertés individuelles face aux Etats. Les conséquences d'un tel choix sur les taux de croissance à moyen et long terme sont connues.

TAILLE DU GOUVERNEMENT ET CROISSANCE : UNE RELATION NEGATIVE

Théoriquement on peut distinguer les dépenses qui bénéficient à tous (bien collectif), les dépenses de redistribution qui bénéficient à quelques uns et les dépenses qui attribuent des rentes aux hommes politiques et à leurs amis. En pratique, néanmoins, la distinction est difficile à faire²⁹. L'investissement en infrastructure routière, par exemple, peut bénéficier à tous et remédier ainsi à un échec du marché. Il peut aussi entretenir des rentes, des pots de vin et des comportements de corruption. Il peut de plus développer une rente pour les entreprises du BTP nationales. Les études économétriques vont, pour ces raisons, se contenter de mettre en évidence des corrélations entre taux de croissance et dépenses publiques et/ou taux de croissance et nature des dépenses publiques. Plusieurs travaux récents permettent de conclure qu'il existe une relation statistique stable sur moyen et long terme entre le niveau des dépenses publiques globales et le taux de croissance moyen (Gwartney, Holcombe et Lawson 1998³⁰, Bernholz 2000³¹, Barro 2000³², Tabellini³³ 2005).

Graphique 1 : Relation entre taux de croissance et Ratios Dépenses Publiques sur PIB sur la période 1960 – 1996 pour les pays de l'OCDE. Source : Gwartney et al. (1998, p.10).

Taux de croissance



²⁹ Tabellini G. (2005), « The Role of the State in economic Development », *Kyklos*, vol.58, n°2, pp.283 – 303.

³⁰ Gwartney J., Holcombe R; and Lawson R. (1998), “The Scope of Government and the Wealth of Nations”, *Cato Journal*, vol. 18, n°2, pp.163 – 190.

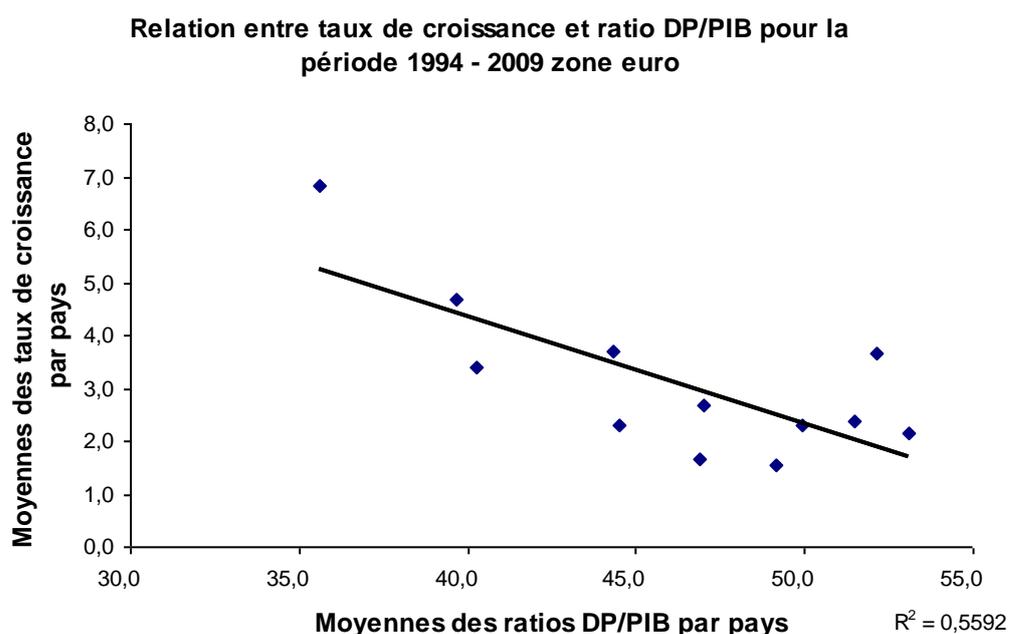
³¹ Bernholz P. (2000, p.10), “Democracy and capitalism: Are they compatible in the long run?”, *Journal of Evolutionary Economics*, 10: pp.3 – 16. Bernholz P. (1986), “Growth of government, economic growth and individual freedom”, *Journal of Institutional and Theoretical Economics*, 142: pp.661 – 683.

³² Barro R.J. (2000, p.27), *Les facteurs de la croissance économiques. Une analyse transversale par pays*. Economica, traduction française de Richard Layard de *Determinants of Economic Growth. A Cross-Country Empirical Study*, MIT Press's edition, Cambridge, Massachusetts.

³³ Tabellini G. (2005), « The Role of the State in economic Development », *Kyklos*, vol.58, n°2, pp.283 – 303.

Le graphique 1 présente la relation statistique entre la taille de l'Etat, mesuré par le ratio dépenses publiques sur PIB et le taux de croissance moyen calculé pour chaque décennie de 1960 à 1996 pour les 23 pays de l'OCDE³⁴. En l'abscisse est placé la moyenne pour chaque décennie des ratios dépenses publiques (DP) sur PIB de chaque pays et en ordonnée est inscrit la moyenne par pays et par décennie des taux de croissance. Il y a alors 23 points multiplié par le nombre de décennie de 1960 à 1996. Ce graphique permet d'affirmer qu'une hausse de 10 points de la part des dépenses gouvernementales dans le PIB réduit le taux de croissance annuel de un point. Le graphique 2 actualise ce résultat pour les 12 pays de la zone euro. Il permet de conclure que le résultat reste correct et même d'une meilleure qualité statistique (le R² passe de 0,42 à 0,56) sur la période 1994 – 2009.

Graphique 2 :



Sources : Annexe : Tableau 25. Dépenses totales des administrations publiques (en % du PIB nominal) et Annexe : Tableau 1. PIB en volume. % de variation par rapport à l'année précédente. *Perspective économiques de l'OCDE* n°92 (2007) (disponible en ligne). En ordonné on place la moyenne pour chaque pays des taux de croissance sur la période 1994 – 2009 (prévision OCDE). En abscisse on place la moyenne des ratios dépenses publiques sur PIB pour cette même période. Chaque point du graphique représente un pays. Les données utilisées sont les suivantes : Autriche (2.4, 51.5), Belgique (2.3, 49.9), Finlande (3.7, 52.1), France (2.1, 53.1), Allemagne (1.7, 46.9), Grèce (3.7, 44.3), Irlande (6.8, 35.6), Italie (1.5, 49.1), Luxembourg (4.7, 39.7), Pays-Bas (2.7, 47) ; Portugal (2.3, 44.5) et Espagne (3.4, 40.3).

Ces résultats (Graphique 1 et 2) sont d'autant plus justes que le calcul du PIB est très favorable aux Etats dépensiers. Les conventions de la comptabilité nationale surestiment le PIB (Wagner 1980) et la croissance des pays à fortes dépenses publiques (Buchanan et Fort 1961³⁵, Rothbard 1970³⁶). Elles surestiment le PIB parce qu'elles intègrent dans leur calcul l'ensemble des dépenses de recherche de

³⁴ Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Islande, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Pays-Bas, Nouvelle Zélande, Norvège, Portugal, Espagne, Suède, Suisse, Grande-Bretagne et Etats-Unis.

³⁵ Forte F. and Buchanan J. (1961), "The Evaluation of Public Services", *Journal of Political Economy*, 69, pp.107 – 121.

³⁶ Rothbard M. (1970), *Power and Market: Government and the Economy*, Menlo Park, CA: Institute of Humane Studies.

rente. Les salaires des lobbyistes, la fourniture des pancartes lors des manifestations, ou l'édition des tracts lors des grèves participent à la formation du PIB. Cela conduit à surestimer le PIB et à sous-évaluer les effets des dépenses publiques sur le PIB (Wagner 1980). Elles surestiment aussi la croissance des pays à fortes dépenses publiques parce qu'elles intègrent les biens publics dans le calcul du PIB. Les biens publics ne sont pas, pourtant, des biens vendus sur le marché. Ils n'ont pas de prix de marché pour les évaluer. Ils sont ajoutés, pour cette raison, aux coûts. Par convention, la comptabilité nationale définit le PIB comme la valeur de marché de tous les biens et services produits dans une économie durant une période d'un an (en général). Pour calculer ce PIB, la comptabilité nationale n'utilise que des valeurs de marché. Si on s'en tenait à ce principe, l'apport du secteur public à la production nationale devrait être nul (Holcombe 2004, pp.394 – 395)³⁷. Par convention, encore, la comptabilité nationale n'inclut que les biens finaux et exclut les biens intermédiaires. Les biens publics sont généralement des biens intermédiaires. Ils ne devraient pas être intégrés dans le calcul du PIB. L'argument est le suivant. Si la production totale d'acier était additionnée au total de la production automobile, l'acier serait en double compte. Elle serait comptée une fois quand l'acier est produit et une autre fois quand la valeur de l'acier des automobiles est calculée. De la même manière, ajouter les coûts des biens publics qui sont des biens intermédiaires provoque un double compte. Si un commerçant contracte avec un vigile pour sécuriser son magasin cela est inclus dans son coût de production. Le service du vigile est un bien intermédiaire. Cela devrait être la même chose pour l'officier de police nationale (Holcombe 2004, p.395). Comme le soutenait Kuznets (Cité par Forte et Buchanan 1961, p.113), la manière dont la comptabilité nationale mesure le PIB conduit donc à surestimer l'apport des biens publics à la richesse nationale.

DES EVOLUTIONS CONTRASTREES ET UN PARTICULARITE FRANCAISE

La France est parmi les pays de l'OCDE l'un des pays qui a vu son ratio dépenses publiques sur PIB le plus augmenter sur la période 1960 – 1996. L'augmentation de ce ratio sur cette période a été de plus de 30 points pour le Danemark, la Suède, l'Espagne, la Grèce, la Finlande, de plus de 20 points pour les Pays-Bas, le Portugal (29), la Belgique (20), l'Italie, l'Allemagne et la France (20.1) et de moins de 15 points pour les USA, l'Islande, l'Irlande, la Grande-Bretagne, et la Nouvelle-Zélande (Gwartney et al. 1998, p.164). La croissance de 20 points de la taille de l'Etat a conduit la France à perdre un point de croissance chaque année en moyenne sur 26 ans. Ce qui a réduit le niveau de vie des français, l'activité des entrepreneurs et les opportunités de profit qui se nourrissent, notamment des changements dans la demande des consommateurs.

L'Irlande, par exemple, avait un ratio dépenses publiques sur PIB de 28% en 1960, et de 52,3% en 1986. A partir de 1987 une profonde réforme de l'Etat a été engagée. Elle a conduit à une baisse significative du ratio dépenses publiques sur PIB. Ce ratio était en 1996 de 37,7%. Dans le même temps, l'Irlande a eu un taux de croissance moyen sur les périodes 1970 – 1980, 1980 – 1990 et 1990 – 2000 de 3,8%, 3,9% et 7,6%. La stabilisation des dépenses publiques autour de 35% du PIB a donc participé au miracle irlandais. La France, en revanche, a plutôt fait le choix inverse. Son ratio dépenses publiques sur PIB sur la période 1990 – 2007 a augmenté de 3,6 points. Son taux de croissance fût de 1,65% en moyenne sur cette période. Les différentiels de croissance entre les deux pays peuvent s'expliquer par un phénomène de rattrapage. Le moindre niveau de développement de l'Irlande expliquerait ses forts taux de croissance. Les résultats des graphiques 1 et 2 rappellent, cependant, que ces différentiels de croissance s'expliquent aussi par des choix politiques. L'Irlande, contrairement à la France, a fait le choix de la liberté économique, autrement dit de la croissance économique.

III CONCLUSION

L'ensemble des résultats présentés dans cet article conduit donc à soutenir que la France souffre comme certains pays en voie de développement d'une mauvaise qualité de ses institutions. La faible croissance de la France n'est pas une anomalie. Elle est le résultat de choix de politiques publiques

³⁷ Holcombe R.G. (2004), "National Income Accounting and Public Policy", *The Review of Austrian Economics*, vol.17, Number 4, pp.387 – 405.

mal adaptés. Ce résultat rend finalement moins alarmante la thèse du déclin français. Il fait de la crise du modèle de croissance français une simple illustration de situations connues. Il suffit de changer de modèle de croissance pour retrouver les chemins du progrès économique. Le retour de la croissance passe prioritairement par la réforme du secteur public. Il s'agit de programmer une baisse d'environ 15 points du ratio dépenses publiques sur PIB. Cela pourrait être l'objectif à moyen et long terme des gouvernements de la France dans l'avenir ; réduire sporadiquement les dépenses publiques n'ayant aucun effet significatif sur la dynamique économique d'une nation.